



Communiqué de presse de la section syndicale SUD de la Direction générale de l'Insee – Mardi 12 mars 2024

La direction de l'Insee a interdit une réunion d'information syndicale sur la Palestine avec Alain Gresh, ancien rédacteur en chef du Monde diplomatique

Après avoir donné son accord pour la tenue d'une réunion dans les locaux de l'Insee, la direction de l'Insee a interdit notre réunion prévue mercredi 28 février en apprenant que celle-ci concernait la situation des Palestiniens avec la présence d'Alain Gresh, spécialiste reconnu du Proche-Orient.

C'est la première fois que la direction de l'Insee interdit une réunion syndicale en raison de son contenu. La justification avancée est que cette réunion ne serait pas selon elle de nature « syndicale ». La direction revendique donc explicitement d'apprécier elle seule « *ce qui relève ou pas de question syndicale* », ce qui ouvre évidemment la porte à des interdictions arbitraires.

De plus, dans aucun texte régissant l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, il ne serait fait mention d'une possibilité d'interdiction de réunion syndicale en raison de l'ordre du jour (qu'il soit jugé « *syndical* » ou non par la direction). Cette question a été posée par le député Balligand au gouvernement en 1997, qui a conclu à l'impossibilité pour un chef d'établissement d'interdire une réunion mensuelle d'information pour un motif tiré de l'ordre du jour de cette réunion.

Depuis des années, nous organisons des Heures Mensuelles d'Informations (sur Mai 68, l'Union européenne, les luttes des femmes au 19ème siècle, la trans-identité...) sans que la direction ne trouve rien à redire. Alors pourquoi, quand il s'agit du massacre des Palestiniens, la direction considère-t-elle que ce n'est pas « syndical » ? En l'occurrence, l'Union syndicale Solidaires est partie prenante, avec des syndicats palestiniens, de la campagne internationale « Stop Arming Israël » et elle est la seule centrale à avoir pris publiquement position pour la cessation immédiate de tout armement à l'État d'Israël.

Il y a quelque temps, un militant de notre syndicat a été convoqué dans le bureau de la Secrétaire générale, Karine Berger. Motif invoqué : il était soupçonné (sans aucune preuve) d'avoir laissé traîner une infographie sur le nombre de morts selon l'ONU dans le conflit israélo-palestinien. Karine Berger, de façon préoccupante, a indiqué avoir fait remonter un signalement à Bercy pour « *radicalisation* » (sic).

Tout ceci s'inscrit dans un contexte répressif général : il s'agit d'intimider les militants syndicaux et de les empêcher de parler de la situation des Palestiniens.

Pour notre part, nous refusons de nous laisser intimider. Alors que notre gouvernement continue de livrer des armes à Israël, refuse de prendre la moindre sanction contre Israël, traque les soutiens du peuple palestinien, nous ne nous taisons pas. La HMI, en tant que

telle, a été annulée, une conférence a été tenue en distanciel ce mercredi 28 février. Cette conférence, en présence d'Alain Gresh, a rencontré un large écho auprès des agents de l'Insee, et nous sommes bien décidés à continuer notre action syndicale en solidarité avec le peuple palestinien, y compris sur notre lieu de travail.

Nous dénonçons avec vigueur l'atteinte à nos libertés syndicales, telles qu'orchestrées par la direction de l'Insee. Pour nous soutenir, vous pouvez relayer ce communiqué pour que la solidarité avec les syndicats palestiniens et avec le peuple palestinien puisse s'exprimer librement.

La section Sud de la Direction Générale de l'Insee

Insee
Sud
DG

